

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : STGS Vendée (Anaïs TOUVRON)
16 rue Gustave Eiffel – ZA de la Gendronnière
85170 BELLEVIGNY
- pour le compte de : M. Daniel GAUFRETEAU
- Ets chargée des travaux : STGS Vendée (Anaïs TOUVRON)
16 rue Gustave Eiffel – ZA de la Gendronnière
85170 BELLEVIGNY
- pour le chantier :
 - Lieux des travaux : rue de l'Épine
 - Objet des travaux : Réalisation d'un branchement neuf « eau potable »
 - Date des travaux : Du 02/05/2023 au 01/06/2023
 - Durée des travaux : 1 jour

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- **Les travaux devront être réalisés conformément aux observations émises lors de la réunion sur site le 25 avril 2023 (STGS – Vendée Eau et Mairie)**
- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux du chemin sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêt de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 28 avril 2023

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire Mairie – Services Techniques